

GARDIENNAGE CP 317: HEURES CONTRACTUELLES 2022

- Le travailleur doit recevoir son planning initial entre le 22 et le 25 du mois précédent.
- Le planning de base mensuel correspond en principe au nombre d'heures contractuelles. En raison des besoins opérationnels, le planning peut varier entre le nombre d'heures contractuelles moins 15 et 175 heures.
- Les prestations au-delà de 175 heures ne peuvent se faire que sur base volontaire.
- Le travailleur qui, sur la base de ses heures contractuelles, dispose d'un planning incomplet, est tenu de répondre au rappel pour une prestation après plus de 48 heures.

Vous pouvez trouver les heures contractuelles pour 2022 ci-dessous:

régime 6 jours/semaine	Nombre de jours	Nombre d'heures	régime 5 jours/semaine	Nombre de jours	Nombre d'heures
janvier	25	154h15	janvier	20	148h00
février	24	148h05	février	20	148h00
mars	27	166h36	mars	23	170h12
avril	25	154h15	avril	20	148h00
mai	24	148h05	mai	20	148h00
juin	25	154h15	juin	21	155h24
juillet	25	154h15	juillet	20	148h00
août	26	160h25	août	22	162h48
septembre	26	160h25	septembre	22	162h48
octobre	26	160h25	octobre	21	155h24
novembre	24	148h05	novembre	20	148h00
décembre	26	160h25	décembre	21	155h24
Communauté flamande en juillet	24	148h05	Communauté flamande en juillet	19	140h36
Communauté française en septembre	25	154h15	Communauté française en septembre	21	155h24
Communauté germanophone en novembre	23	141h55	Communauté germanophone en novembre	19	140h36

Prenez contact avec votre délégué(e) pour toutes questions supplémentaires concernant votre planning.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le Facebook FGTB Gardiennage et le site web de la Centrale Générale (www.accg.be), outre l'actualité syndicale, il vous fournira aussi les informations récentes concernant le secteur et des liens intéressants.